



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 27 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MIMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - RICARD - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DELOUVRIER - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.

Mme Alexandra TAILLANDIER a donné procuration à M. Edouard DELOUVRIER.

N° 2018/141

Objet : Budget Annexe Aquaval 2018 : décision modificative n°1 - Augmentation de crédits

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée qu'afin de régulariser des opérations comptables sur le Budget Annexe Aquaval 2018, il est nécessaire de procéder à une augmentation de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°1 du Budget Annexe Aquaval 2018 prévoyant une augmentation de crédits comme détaillées ci-dessous :

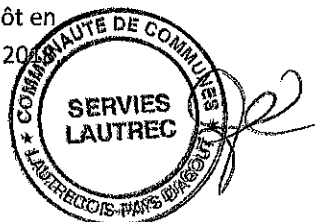
	Augmentation de crédits			
	Recettes		Dépenses	
	Article	Somme	Article	Somme
Fonctionnement	706	20.000 €	6063	10.000 €
			607	10.000 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 28 novembre 2018



Le Président,

Raymond GARDELLE

